

Comparaison des éléments données Obligatoires et facultatifs pour 2011-2012

La présente annexe contient une liste comparative des éléments de données obligatoires et facultatifs du SNISA pour toutes les options de soumission de données ainsi qu'une brève description de chacun d'eux. Pour obtenir une description complète, veuillez consulter le *Manuel du SNISA*.

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012							
Légende							
O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet							
<i>Remarque</i> : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.							
Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le <i>Manuel du SNISA</i> pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.							
Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Données relatives aux soumissions							
Province ou territoire de l'établissement déclarant	00A	Code utilisé pour désigner une province ou un territoire	O	O	O	O	O
Numéro des soins ambulatoires de l'établissement déclarant	00B	Numéro attribué aux établissements par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé	O	O	O	O	O
Exercice de la soumission	00C	Exercice au cours duquel a lieu la déclaration des données (du 1 ^{er} avril au 31 mars)	O	O	O	O	O
Période de soumission	00D	Mois civil au cours duquel a lieu la déclaration des données	O	O	O	O	O
Numéro d'identification de l'abrégé	00E	Numéro d'identification unique de chaque abrégé soumis à l'ICIS	O	O	O	O	O
Numéro du codificateur	00F	Numéro d'identification du codificateur attribué par l'établissement	O	O	O	O	O
Numéro de dossier	01	Numéro d'identification unique du patient attribué par l'établissement	O	O	O	O	O
Code de niveau de soumission	128	Indique le type d'enregistrement (niveau, 1, 2 ou 3)	O	O	O	O	O
Dossier complet	108	Indique que les données proviennent d'un dossier incomplet	s.o.	s.o.	F	F	F

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012							
Légende							
O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet							
<i>Remarque</i> : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.							
Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le <i>Manuel du SNISA</i> pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.							
Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Données démographiques relatives aux patients ou clients							
Numéro d'assurance-maladie	02	Numéro d'assurance-maladie unique attribué au patient	O	O	O	O	O
Province/territoire émetteur du numéro d'assurance-maladie	03	Province ou territoire ayant émis le numéro d'assurance-maladie	O	O	O	O	O
Responsable du paiement	04	Groupe principal responsable du paiement des services rendus (p. ex. commission des accidents du travail, aux frais du patient)	O	O	O	O	O
Code postal	05	Code attribué par Postes Canada afin de désigner le lieu de résidence du patient	O	O	O	O	O
Code de résidence (code géographique)	06	Précise la région de résidence du patient	O*	O*	O*	O*	O*
Sexe	07	Sexe du patient	O	O	O	O	O
Date de naissance (ou Date de naissance estimée si la date est inconnue)	08	Date de naissance du patient	O	O	O	O	O
Date de naissance estimée	09	Indicateur signalant que la date de naissance du patient ou une partie de celle-ci est inconnue	O*	O*	O*	O*	O*
Milieu de vie	16	Situation de vie du patient au moment de la visite	s.o.	s.o.	F	F	F
Type de résidence	17	Type de résidence où vit le patient au moment de la visite	s.o.	s.o.	F	F	F
Niveau de scolarité le plus élevé	21	Niveau de scolarité le plus élevé déclaré par le patient	s.o.	s.o.	F	F	F
Code d'accès aux soins de santé primaires	129	Précise si le patient a accès à des soins de santé primaires par l'entremise d'un médecin de famille, d'une équipe de santé familiale ou d'une clinique sans rendez-vous	F	F	O	F	F
Données relatives aux ambulances							
Admission par ambulance	14	Code qui indique si le patient est arrivé à l'établissement en ambulance	O	O	O	O	O
Numéro de sortie de l'ambulance	15	Numéro qui figure dans le rapport de l'ambulance	s.o.	s.o.	F	F	F
Date et heure d'arrivée de l'ambulance	118 et 119	Date et heure auxquelles l'ambulance est arrivée dans le stationnement de l'hôpital	F	F	F	F	F

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012
Légende

O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet

Remarque : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.

Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le *Manuel du SNISA* pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.

Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Date et heure du transfert de l'ambulance à l'hôpital	120 et 121	Date et heure auxquelles le personnel ambulancier a transféré le patient au personnel du service d'urgence ou de l'hôpital	F	F	F	F	F
Données relatives au triage							
Date et heure de triage	24 et 25	Date et heure auxquelles le patient a fait l'objet d'un triage au service d'urgence	O*	O*	O*	s.o.	s.o.
Niveau de triage	26	Niveau de triage attribué dans le service d'urgence	O*	O*	O*	s.o.	s.o.
État du client au triage	138	Sert à indiquer qu'un patient a été installé sur une civière pendant une visite au service d'urgence avec triage initial	F	F	F	s.o.	s.o.
Données sur l'arrivée et le type de visite							
Numéro d'inscription aux soins ambulatoires	11	Numéro dérivé de l'établissement attribué au patient pour une visite précise	F	F	F	F	F
Numéro séquentiel de la consultation ou de l'inscription aux soins ambulatoires	12	Fournit un lien clinique dans le cas des consultations ayant le même numéro d'inscription aux soins ambulatoires et pour lesquelles des services sont offerts périodiquement au patient	O*	O*	O*	O*	O*
Statut de la visite aux soins ambulatoires	19	Sert à déterminer les patients qui reçoivent régulièrement des services pour le même problème ou la même raison	s.o.	s.o.	F	F	F
Mode de visite ou de communication	20	Méthode de communication avec le patient (p. ex. en personne, par téléphone)	F	F	O	O	O
Date et heure d'arrivée	22 et 23	Date et heure auxquelles le patient est arrivé au service d'urgence (avant le triage)	F	F	F	s.o.	s.o.
Date d'inscription ou de visite	27	Date à laquelle le patient a été officiellement inscrit comme patient	O	O	O	O	O
Heure d'inscription ou de visite	28	Heure à laquelle le patient a été officiellement inscrit comme patient	O	O	O	O	F
Source de l'orientation du client avant la visite aux soins ambulatoires	31	Source de l'orientation du patient vers le service de soins ambulatoires de l'établissement déclarant (patient lui-même, autre établissement, services à domicile, etc.)	F	F	O	F	F

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012							
Légende							
O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet							
<i>Remarque</i> : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.							
Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le <i>Manuel du SNISA</i> pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.							
Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Établissement de provenance	32	Code servant à identifier l'établissement d'où le patient a été transféré directement	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Niveau de soins/bénéficiaire de services	103	Cet élément de données sera élaboré dans le futur	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Date de l'orientation	104	Date à laquelle le patient a été orienté vers un service de soins ambulatoires	s.o.	s.o.	F	F	F
Liste des raisons de consultation	136	Symptôme, plainte, problème ou raison de la demande de soins médicaux au service d'urgence comme l'a exprimé le patient	F	O*	F	s.o.	s.o.
Indicateur de visite au service d'urgence	139	Indique si une visite enregistrée sous un code du centre d'activité des Normes SIG lié aux services d'urgence consiste en une visite prévue dans une unité de chirurgie d'un jour ou une clinique qui a lieu au service d'urgence ou en une visite au service d'urgence	O	O	O	s.o.	s.o.
Données relatives au dispensateur							
Type de dispensateur	40	Désigne le rôle du dispensateur de services au cours de la visite aux soins ambulatoires	F	F	O*	O*	O*
Service du dispensateur	41	Service fourni par le professionnel de la santé (cardiologie, physiothérapie, inhalothérapie, etc.)	F	F	O*	O*	O*
Numéro du dispensateur	42	Numéro d'identification du dispensateur de services	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Secteur de programmes	98	Code désignant le secteur de programmes qui dispense des services	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Données relatives à l'évaluation et à la consultation							
Date et heure de l'évaluation initiale du médecin	29 et 30	Date et heure auxquelles le médecin a évalué le patient pour la première fois	O*	O*	O*	s.o.	s.o.
Préfixe du problème principal et des autres problèmes	43	Sert à distinguer ou à grouper les diagnostics aux fins d'études	F	F	F	F	F
Problème principal	44	S'agit du problème significatif sur le plan clinique	F	F	O	O	O
Autres problèmes	45	Autre problème ou circonstance significatif existant au moment de la visite du client	s.o.	s.o.	O*	O*	O*

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012
Légende

O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet

Remarque : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.

Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le *Manuel du SNISA* pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.

Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Relations entre les problèmes principaux et relations entre les autres problèmes	127	Indique qu'il faut plus d'un code de diagnostic de la CIM-10-CA pour décrire la circonstance ou l'état de santé	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Date et heure de la demande de consultation	130 et 131	Date et heure auxquelles la première demande de consultation d'un spécialiste a été faite	F	F	F	F	F
Service — Demande de consultation	132	Indique la spécialité ou le service duquel relève le médecin appelé aux fins de consultation	F	F	F	F	F
Date et heure de l'évaluation initiale par un dispensateur autre que le médecin	133 et 134	Date et heure auxquelles le patient a subi une première évaluation par un dispensateur autre que le médecin	F	F	F	F	F
Service — Évaluation initiale par un dispensateur autre que le médecin	135	Spécialité du dispensateur autre que le médecin qui a effectué l'évaluation initiale du patient	F	F	F	s.o.	s.o.
Diagnostic de sortie du service d'urgence	137	Diagnostic posé au moment de la sortie du patient du service d'urgence	F	O*	F	s.o.	s.o.
Date et heure de la consultation	143 et 144	Date et heure auxquelles la consultation a eu lieu	F	F	F	F	F
Données sur les interventions							
Intervention principale et Autres interventions	46 et 47	Intervention pratiquée considérée comme la plus significative sur le plan clinique, ainsi que toute autre intervention significative	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Principaux attributs et autres attributs — situation/lieu/étendue	48 à 50	Renseignements supplémentaires qui n'ont aucune incidence sur le but de l'intervention	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Durée de l'intervention aux soins ambulatoires pour l'intervention principale et les autres interventions	51	Temps requis pour pratiquer l'intervention	s.o.	s.o.	F	O*	F
Code du lieu d'intervention pour l'intervention principale et les autres interventions	52	Endroit dans l'établissement où on a pratiqué l'intervention (service de consultation externe, salle de cathétérisme cardiaque, service d'imagerie diagnostique, etc.)	s.o.	s.o.	F	O*	F
Technique anesthésique	53	Méthode anesthésique administrée lors de l'intervention (générale, spinale, locale, etc.)	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Indicateur hors hôpital	55	Signale que l'intervention a eu lieu dans un autre établissement au cours d'une visite aux soins ambulatoires	s.o.	s.o.	O*	O*	O*

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012							
Légende							
O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet							
<i>Remarque</i> : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.							
Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le <i>Manuel du SNISA</i> pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.							
Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Numéro d'établissement hors hôpital	56	Indique dans quel établissement l'intervention hors site a eu lieu	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Date et heure du début de l'intervention principale	109 et 110	Date et heure auxquelles a commencé l'intervention principale	s.o.	s.o.	F	F	F
Date et heure du début de l'autre intervention	111 et 112	Date et heure auxquelles a commencé l'autre intervention	s.o.	s.o.	F	F	F
Données relatives à l'unité d'observation							
Indicateur de l'unité d'observation	122	Précise si le patient a été placé dans une unité d'observation durant sa visite au service d'urgence	F	F	F	s.o.	s.o.
Date et heure d'arrivée à l'unité d'observation	123 et 124	Date et heure auxquelles le patient est arrivé à l'unité d'observation	F	F	F	s.o.	s.o.
Date et heure de sortie de l'unité d'observation	125 et 126	Date et heure auxquelles le patient a quitté l'unité d'observation	F	F	F	s.o.	s.o.
Données relatives à la sortie							
Issue de la visite	35	Type de sortie du patient du service de soins ambulatoires (retour au domicile, admission, transfert, etc.)	O	O	O	O	O
Référé à — À la fin de la visite aux soins ambulatoires	38	Service vers lequel le patient est orienté à la fin de sa visite aux soins ambulatoires (clinique de consultation externe, médecin de famille, etc.)	s.o.	s.o.	F	F	F
Établissement de destination	39	Code servant à identifier l'établissement d'où le patient a été transféré directement	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Date et heure de la décision concernant la sortie du patient	114 et 115	Date et heure auxquelles une décision a été prise concernant la sortie du patient	O	O	O	O	F
Date et heure de sortie du patient — Service d'urgence	116 et 117	Date et heure auxquelles le patient a physiquement quitté le service d'urgence	O*	O*	O*	s.o.	s.o.
Données SIG							
Code de compte du centre d'activité des visites des Normes SIG	13	Numéro de compte attribué aux fins d'établissement de rapports financiers et statistiques liés au service fourni	O	O	O	O	O
Code de compte du centre d'activité des Normes SIG	75	Codes de compte des centres d'activité des Normes SIG liés aux services dispensés au cours de la visite aux soins ambulatoires	s.o.	s.o.	F	F	F

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012
Légende

O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet

Remarque : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.

Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le *Manuel du SNISA* pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.

Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Données du groupeur SGCA							
GAP, SCGA et PCR du fournisseur	105 à 107	GAP, SGCA et PCR attribués par le fournisseur; ces valeurs sont remplies par le logiciel du fournisseur (méthodologie de regroupement)	s.o.	s.o.	F	F	F
Catégories d'âge et d'anesthésie attribuées par le fournisseur	140 et 141	Codes de catégories du SGCA attribués par le fournisseur; ces valeurs sont remplies par le logiciel du fournisseur	s.o.	s.o.	F	F	F
Nombre total de TEM attribuées par le fournisseur	142	Nombre total de technologies d'examen majeur attribué par le fournisseur; cette valeur est remplie par le logiciel du fournisseur	s.o.	s.o.	F	F	F
Données relatives aux transfusions sanguines							
Indicateur de transfusion sanguine	57	Indique si le patient a reçu une transfusion sanguine	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Composants et produits sanguins	58 à 63	Type de produit ou de composant sanguin transfusé et reçu au cours d'une transfusion sanguine	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Unités de sang transfusées	64 à 68	Nombre d'unités transfusées pour chaque composant ou produit sanguin donné	s.o.	s.o.	F	F	F
Données relatives aux avortements thérapeutiques							
Nombre d'accouchements à terme antérieurs	69	Nombre d'accouchements à terme antérieurs (37 semaines et plus)	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Nombre d'accouchements prématurés antérieurs	70	Nombre d'accouchements prématurés antérieurs (de 20 à 36 semaines)	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Nombre d'avortements spontanés antérieurs	71	Nombre d'avortements spontanés antérieurs	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Nombre d'avortements thérapeutiques antérieurs	72	Nombre d'avortements thérapeutiques antérieurs	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Âge gestationnel — Avortement thérapeutique	73	Il faut inscrire l'âge gestationnel en semaines terminées dans le cas des patientes qui ont subi un avortement thérapeutique	s.o.	s.o.	O*	O*	O*
Date des dernières menstruations	74	Date des dernières menstruations de la patiente	s.o.	s.o.	O*	O*	O*

Éléments de données du SNISA pour 2011-2012							
Légende							
O — Obligatoire; F — Facultatif; O* — Obligatoire, le cas échéant; s.o. — Sans objet							
<i>Remarque</i> : Un même élément de données peut être obligatoire, facultatif ou obligatoire le cas échéant selon le type de service et la province ou le territoire.							
Le présent tableau fournit des directives générales. Veuillez consulter le <i>Manuel du SNISA</i> pour obtenir de plus amples renseignements sur un élément de données en particulier.							
Nom de l'élément de données	Numéro de l'élément de données	Description	Service d'urgence			Chirurgies d'un jour	Autres soins amb.
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Champs relatifs aux projets spéciaux							
Projet spécial	79 à 96	Champs servant à recueillir des données supplémentaires	F	F	F	F	F
Données relatives aux blessures							
Échelle Glasgow	100	Système de pointage clinique servant à évaluer la réaction d'un patient atteint de déficit neurologique	s.o.	s.o.	O*	s.o.	s.o.
Indicateur du port de la ceinture de sécurité et du casque protecteur	101 et 102	Indique si le patient portait sa ceinture de sécurité ou un casque protecteur au moment de l'accident	s.o.	s.o.	O*	s.o.	s.o.